



# **CAP NATURE UN PROJET ÉCO-RESPONSABLE**

**UN PROJET DÉVELOPPÉ DE FAÇON À PROTÉGER  
LES ESPACES À VALEUR ÉCOLOGIQUE ET LES MILIEUX  
HUMIDES CONÇU AFIN DE METTRE  
EN VALEUR LES MILIEUX NATURELS**

**UN CADRE  
DE VIE UNIQUE  
SAIN ET DURABLE**

**CRÉATION D'UNE GRANDE VARIÉTÉ DE TYPES DE LOGEMENTS.  
DES PROJETS ARCHITECTURAUX ADAPTÉS AUX BESOINS DES  
DIFFÉRENTES GÉNÉRATIONS.  
UN AMÉNAGEMENTS URBAIN CONÇU DE MANIÈRES À FAVORISER  
LA CRÉATION D'UN ESPRIT COMMUNAUTAIRE DE QUARTIER.**





## UN NOUVEAU MODÈLE DE QUARTIER

**ENCOURAGER LES MODES DE DÉPLACEMENT COLLECTIFS  
ET ACTIFS EST L'UNE DES COMPOSANTES ESSENTIELLES.  
UN NOUVEAU STYLE DE QUARTIER QUI MISE SUR UN  
CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT À L'ÉCHELLE HUMAINE.**



**PRÉSERVER UN  
HABITAT NATUREL  
REMARQUABLE**

**LES MEILLEURES PRATIQUES ÉCOLOGIQUES ONT ÉTÉ  
RETENUES POUR CONCEVOIR LES INFRASTRUCTURES  
URBAINES ET LE MILIEU BÂTI.**



Lac des Deux Montagnes

Parc-Nature du Cap-Saint-Jacques

Parc-Nature de l'Anse-à-l'Orme

Parc agricole de Bois-de-la-Roche

Bois Angell

Sainte-Anne-de-Bellevue

Station Réseau Électrique Métropolitain SAINT-ANNE-DE-BELLEVUE

Station Réseau Électrique Métropolitain KIRKLAND

Baie-d'Urfé





LAC DES DEUX MONTAGNES

PARC NATURE DU  
CAP SAINT-JACQUES

PARC AGRICOLE DU  
BOIS-DE-LA-ROCHE

BOUL. GOUIN OUEST

RIVIÈRE  
DES PRARIES

ZONE DE  
CONSERVATION  
CONSERVATION  
ZONES

PARC NATURE DE  
L'ANSE À L'ORME

CHEMIN DE L'ANSE À L'ORME

BOUL. PIERREFONDS

BOULEVARD URBAIN

RUE ANTOÏNE-FAUCON



EN DIRECTION DE LA FUTURE  
**STATION KIRKLAND**  
DU TRAIN LÉGER SUR RAIL  
À L'INTERSECTION DE  
L'AUTOROUTE 40

TOWARDS THE FUTURE  
KIRKLAND LIGHT RAIL  
TRAIN STATION  
AT THE INTERSECTION  
OF HIGHWAY 40

# ORIENTATIONS ET BALISES D'AMÉNAGEMENT

- Assurer la pérennité des milieux naturels et valoriser le plein potentiel paysager du secteur comme vecteur de sa mise en valeur
- Soutenir la création d'une communauté viable
- Aménager le secteur sur la base d'un réseau de circulation favorable aux transports collectif et actif et respectant les principes du transport durable
- Assurer la vitalité et la distinction du secteur par la qualité et l'exemplarité de l'aménagement du domaine public
- Favoriser la réalisation de projets immobiliers d'une grande qualité architecturale et innovante sur le plan environnemental



# UN PROJET CONÇU AFIN DE FAVORISER LA CRÉATION D'UN ESPRIT COMMUNAUTAIRE PAR :

- CRÉATION D'UN RÉSEAU DE PARC À L'ÉCHELLE D'UN NOUVEAU QUARTIER
- CONCEPTION DES RUES PENSÉE EN FONCTION DES PIÉTONS.

